

UNESCO - BREDA  
C. ED : 800 731.1.

**PERSPECTIVES DE L'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE :  
*DÉFIS LIÉS A L'IMPACT DE L'EPT ET AXES  
D'ORIENTATION STRATÉGIQUE***

**M. Cheikh AW**

**Directeur INEADE**

**(Dakar)**

**Novembre 2001**

## INTRODUCTION

L'enseignement secondaire en Afrique Subsaharienne n'a pas connu de changements significatifs malgré les multiples réformes programmées et mises en œuvre dans les systèmes éducatifs.

Souvent absent dans les préoccupations de réforme globale, l'enseignement secondaire n'a enregistré, dans la plupart des pays, que des innovations mineures, en général à caractère pédagogique, sans impact structurel majeur.

Ainsi, exception faite de certaines filières secondaires de formation professionnelle qui ont élargi leur gamme de préoccupations notamment aux métiers de la bureautique, de l'informatique, l'enseignement secondaire en Afrique Subsaharienne **reproduit un schéma quasi statique de continuité des enseignements fondamentaux de l'école primaire et de préparation aux savoirs académiques de type universitaire.**

Conçu en termes de cycles (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>) ou réparti en collèges et lycées, l'enseignement secondaire en Afrique Subsaharienne reste dominé par un mode formaliste d'organisation qui se trouve aujourd'hui secoué par une "crise de finalité" que manifestent la forte propension au chômage de ses produits, les nombreuses déperditions et la faiblesse marquée des taux de réussite aux examens relevés dans la plupart des études nationales.

C'est sur ce fond de problèmes déjà visibles à la lumière des critères de pertinence et de qualité, qu'il convient d'inscrire, **la charge du concept d'Education pour Tous (EPT) dont la mise en œuvre des Plans d'Actions Nationaux, à cours et à moyen terme, autorisent d'en prévoir l'impact sur l'enseignement secondaire.**

Ainsi, portée par une très forte volonté des gouvernements, des organisations de la société civile et des communautés d'Afrique, appuyée par les bailleurs de fonds et partenaires au développement, l'exécution des Plans Nationaux de l'Education pour Tous va générer des dynamiques nouvelles en matière d'accès, de qualité, de gestion de l'Education de base.

**L'objectif de ce document est de constituer précisément ces dynamiques comme autant de facteurs d'évolution devant permettre d'anticiper sur le profil du projet d'enseignement secondaire à mettre en place en Afrique subsaharienne.**

**Il sera toutefois important, dans cette prospective, d'identifier les multiples défis que l'enseignement secondaire aura à relever, face aux pressions exercées par le sous-secteur de l'Education de base en matière d'accès, de qualité et de gestion.**

**Les réponses possibles à apporter à ces défis, sont alors à considérer comme des axes stratégiques, susceptibles de contribuer à la formulation des**

**orientations du nouveau projet d'enseignement secondaire en Afrique subsaharienne.**

## **I. LES PLANS NATIONAUX D'EPT, FACTEURS D'ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

Le cadre d'action de Dakar (Forum Mondial sur l'Education Dakar 26-28 Avril 2000) et le cadre d'action pour l'Afrique subsaharienne (Johannesburg 6-10 Décembre 1999) ont campé une nouvelle vision, défini des objectifs, stratégies et domaines d'action prioritaires pour le développement de l'Education de Base.

Les conclusions de ces deux grandes conférences ont été, à l'image de "Jomtien" (1990), l'expression d'une détermination très forte des gouvernements et des institutions et organismes régionaux et internationaux à promouvoir l'EPT.

Comme conséquence de cette très forte détermination, chaque pays devra s'engager, à l'échéance 2002 au plus tard, à élaborer un plan d'action national de l'EPT matérialisant l'engagement du gouvernement, des partenaires bi et multilatéraux, des organisations de la société civile, du secteur privé, etc. à s'investir, de manière concertée et dynamique, pour l'avènement d'une éducation de base de qualité pour tous à l'horizon 2015.

Instrument de cet engagement en faveur de l'Education de base, les plans nationaux d'Education pour Tous dont la plupart sont en train d'être réalisés au sein des pays d'Afrique subsaharienne, ont des composantes très marquées dans les domaines majeurs liés à la généralisation de l'accès à l'éducation, à l'amélioration de la pertinence et de la qualité de l'Education, à l'optimisation des résultats attendus, grâce à l'adoption de dispositifs de gestion orientés vers la transparence, la participation et le partenariat.

L'ancrage et le développement de ces différentes composantes dans le champ des objectifs et interventions en faveur de l'EPT vont certes nécessiter des efforts soutenus dans les sous-secteurs de l'éducation formelle, enseignement primaire en particulier, mais aussi dans celui du non formel, notamment en matière d'alphabétisation et de formation des jeunes, avec un souci d'équité entre garçons et filles, hommes et femmes. **Mais aussi et surtout, les changements ainsi introduits vont commander, dans une logique de système, les transformations à aménager au niveau de l'enseignement secondaire.**

### **1.1. Dynamique de l'EPT et accès à l'enseignement secondaire**

L'accès à l'enseignement secondaire, même apprécié dans la situation actuelle, est déjà problématique pour la plupart des effectifs finalistes de l'enseignement primaire.

L'Ile Maurice est un des rares cas à se prévaloir d'avoir enregistré, en l'an 2000, un taux de transition au secondaire de 57 %. Même les pays qui ont marqué leur volonté politique de maintenir les élèves au-delà des 6 années "classiques" d'études du primaire en adoptant un cycle fondamental de 9 ou de 10 ans, n'arrivent pas

encore à crever le plafond d'un taux de transition de 50 %. C'est le cas de la Zambie, avec 44,00 %, entre la 6<sup>ème</sup> et la 7<sup>ème</sup> année d'étude.

Cette situation, qui laisse ainsi en rade, dans la plupart des pays, près de 60 % des effectifs finalistes du primaire, risque d'être exacerbée, toute chose égale part ailleurs, par la dynamique de la scolarisation universelle à l'œuvre dans les Plans Nationaux d'EPT.

Dans cette perspective, si l'exercice du Droit à l'Education reste bien un principe inaliénable qui fonde l'engagement collectif vers une scolarisation universelle, il convient dans le même temps d'en apprécier la profondeur des conséquences dans l'enseignement secondaire.

A ce sujet, le cadre d'action régional de l'Afrique subsaharienne donne, en terme de prévision, des indications pouvant servir de repères aux plans nationaux d'EPT, tout en permettant d'en entrevoir les effets d'entraînement dans les cycles supérieurs : **"Il faudrait veiller à ce que tous les enfants aient accès à un enseignement primaire de qualité d'ici 2015. Au moins 80 % des inscrits devraient arriver au terme de l'enseignement primaire et, au moins 90 % d'entre eux devraient pouvoir poursuivre leurs études dans le secondaire"**.

Prenant l'exacte mesure de ces indications, certains pays, notamment ceux disposant à la fois de Plans Nationaux Décennaux de l'Education (suite à l'Initiative Spéciale des Nations Unies pour l'Education) et de plans spécifiques pour l'EPT, ont des projections pour le développement des deux sous secteurs concernés, le primaire et le secondaire.

C'est ainsi que le Sénégal, par exemple, envisage la généralisation de l'enseignement primaire en 2010 et prévoit, dans le même temps et pour la même échéance, d'atteindre un taux de transition au moyen secondaire de 50 %, contre seulement près de 30 % aujourd'hui, soit un accroissement de 2 points par an. Ce qui se traduira, à terme, par un doublement des effectifs du sous-secteur, assorti de mesures hardies en matière de construction de collèges et de lycées, de recrutement des enseignants et des personnels administratifs nécessaires, de fournitures d'équipements et de matériels pédagogiques.

Pour rester dans le cas du Sénégal, qui est similaire à ceux de nombreux pays africains, la poussée du taux de transition au collège a occasionné en 2001, comparativement à l'année précédente, des sureffectifs de l'ordre de 10 000 élèves que les capacités limitées des structures d'accueil ont eu du mal à résorber. Classes pléthoriques, "abris provisoires", pénurie d'enseignants ont éprouvé la carte scolaire nationale dans un système où l'essentiel des investissements de l'Etat et de ses partenaires est destiné au développement de l'enseignement primaire.

**Ce cas de figure de pression de plus en plus forte des effectifs se présentant à la porte du secondaire en proportion plus importante et en plus grand nombre sera, à coup sûr, largement partagé par la plupart des pays d'Afrique subsaharienne qui seront engagés, dans le même temps, dans la mise en œuvre de leurs Plans EPT.**

**C'est pourquoi, sans doute, plus que dans la décennie antérieure, la question de l'accès à l'enseignement secondaire devra faire l'objet, dès maintenant, d'une gestion rigoureuse, si l'on veut éviter de perpétuer des frustrations et des déséquilibres préjudiciables à l'avenir des jeunes générations qui sont appelées à participer, avec toutes les compétences requises, au développement économique, social et culturel de leur pays.**

Mais, cette problématique de l'accès au secondaire devra être également traitée au double plan de l'équité et de la démocratisation, la dynamique des Plans EPT devant intégrer d'importantes avancées en matière de réduction des disparités entre zones urbaines et zones rurales, d'égalisation des chances entre filles et garçons de prise en charge des enfants à besoins spéciaux.

## **1.2. Qualité et pertinence : de l'EPT vers un enseignement secondaire rénové**

**Tout en élargissant ses capacités d'accueil, l'enseignement secondaire devra, de plus en plus, développer une offre d'éducation et de formation complémentaire, susceptible de permettre aux élèves d'acquérir des savoirs plus spécialisés, des aptitudes de raisonnement plus complexes, des savoir-faire et des compétences techniques et sociales qui leur seront requis dans leur vie d'adultes.**

Une telle offre d'éducation, au-delà des filières d'enseignement général, technique et professionnel, au-delà également des paliers du sous-secteur, se trouverait doublement articulée aux finalités de l'enseignement secondaire et aux axes de rénovation qualitative des cycles de base, particulièrement de l'enseignement primaire.

### **1.2.1. Les finalités**

En Afrique subsaharienne, l'on s'accorde généralement pour assigner à l'enseignement secondaire des finalités de 3 ordres :

- i) Raffermer chez les jeunes adolescents et adolescentes les connaissances de base en vue d'élever leur niveau de culture générale ;
- ii) Préparer les élèves à s'insérer harmonieusement dans la vie active professionnelle et sociale ;
- iii) Préparer les élèves à l'enseignement supérieur ou aux écoles supérieures professionnelles et techniques.

Si ces finalités permettent de combiner harmonieusement les fonctions préparatoires et terminales de l'enseignement secondaire, force est de reconnaître que dans la plupart des pays, c'est la première associée dans une moindre mesure à la troisième qui est prévalente. Les problèmes actuels de pertinence socio-économique de l'enseignement secondaire trouveraient là leur origine, des milliers de jeunes ayant fréquenté le sous-secteur se retrouvant chômeurs, sans qualifications professionnelles et sans capacités d'initiatives individuelles ou collectives

susceptibles de déboucher sur un travail rémunérateur et durable, utile pour eux-mêmes et pour leurs communautés.

**Il s'avère donc urgent d'inscrire, dans le concret, l'articulation des trois ordres de finalités précités, articulation sans laquelle un accès accru à l'enseignement secondaire ne ferait qu'aggraver la faiblesse déjà constatée des rendements socio-économiques du sous-secteur, face à un contexte de mondialisation, où les exigences du marché de l'emploi et du travail sont de plus en plus compétitives.**

### ***1.2.2. La rénovation qualitative***

**S'appuyant sur un diagnostic très large, les objectifs, stratégies et actions prioritaires de l'EPT vont induire, dans les Plans Nationaux d'EPT des innovations qualitatives orientés vers une optimisation de l'efficacité et de la pertinence de l'enseignement - apprentissage, en vue non seulement de relever de manière significative, le niveau des acquis de la majorité des élèves, mais aussi de répondre à leurs besoins fondamentaux.**

Ainsi, de plus en plus d'élèves plus performants, garçons et filles, se présenteront à l'enseignement secondaire qui aura la charge de consolider leurs compétences cognitives et socio-effectives, tout en leur faisant acquérir les aptitudes nécessaires à leur future vie d'adulte, producteur et citoyen responsable.

**Sous ce rapport et de manière plus ciblée, les changements qualitatifs attendus de l'enseignement secondaire s'inscriront dans le continuum d'innovations déjà engagées dans les cycles antérieurs de base, en particulier dans l'enseignement primaire tel qu'il est profilé par les Plans EPT.**

La qualité du projet d'enseignement secondaire devra alors répondre à des critères d'efficacité et de pertinence notamment dans les domaines novateurs ci-après :

#### **- Le maintien des acquis scolaires à un haut niveau de maîtrise**

Il s'agit ici, de poursuivre et de consolider l'élan déjà pris par les élèves, au primaire, en matière d'apprentissage actif, en particulier dans les disciplines fondamentales (langues / littérature, communication orale et écrite, mathématiques et sciences). Les approches pédagogiques devront sans cesse s'appuyer sur la participation et l'engagement individuel ou par groupes, en privilégiant les démarches de résolutions de problèmes, l'expérimentation et l'application des savoirs. Un accent particulier sera mis sur le **développement des capacités de raisonnement, de méta-cognition, d'analyse, de synthèse et d'évaluation. La relation pédagogique, entre enseignants et élèves et entre les élèves eux-mêmes, sera objectivée par un recours constant à l'évaluation formative, mise au service de l'amélioration des résultats de l'apprentissage, dans un climat de confiance réciproque.**

## - La prise en charge des besoins éducatifs émergents

Ces besoins éducatifs sont d'abord relatifs à des **sujets pour lesquels les jeunes pré-adolescents et adolescents de l'enseignement secondaire présentent une grande vulnérabilité pouvant les prédisposer vers des attitudes et des comportements déviants difficilement "redressables"**.

**Parmi ces sujets, les plus émergents concernent les problèmes de population et de santé de la reproduction, le VIH/SIDA, la drogue.**

**Pour cette 1<sup>ère</sup> catégorie de sujets, les stratégies cognitives, pour être efficaces, auront besoin d'être doublées par les approches éducatives "expérientielles" inaugurées dans le primaire et centrées sur la responsabilisation, le recours au vécu et aux ressources émotionnelles des apprenants.**

**La deuxième catégorie de sujets est relative à l'Education relative à la Paix, à la Démocratie et aux Droits humains et, d'autre part, à la Sauvegarde et la Protection de l'Enseignement.**

Ces derniers sujets, plus que les autres, nécessiteront, pour être conduits avec efficacité, l'adoption d'approches multidisciplinaires, actives et ouvertes à des explorations et à des interventions dans la communauté.

## - La pré-qualification et / ou l'apprentissage d'un métier

Cet important domaine est dépendant de l'organisation du sous-système de l'enseignement secondaire, selon la formule classique de spécialisation des établissements ("général", "technique" et / ou "professionnel"), ou en filières de spécialités intégrant la dimension professionnalisante (comme c'est le cas au Swaziland).

Quelle que soit l'option organisationnelle ou la combinaison d'options en vigueur, les stratégies à mettre en place devront cibler les points critiques qui ressortissent d'un diagnostic aujourd'hui largement partagé justifiant la nécessité de **restaurer la réalité des finalités "professionnalisantes"** de l'enseignement secondaire.

Les réponses à apporter à ces points critiques peuvent être, entre autres, les suivantes :

- Rompre, tant dans les profils des structures que dans l'orientation des curricula, avec les déséquilibres criards favorisés par la prédominance marquée des établissements à vocation d'enseignement général sur ceux à vocation technique et professionnelle ;
- Rompre également, dans les établissements même à vocation d'enseignement général, la prédominance des disciplines et filières littéraires sur celles relatives aux mathématiques et aux sciences. **Ce qui supposera dans les premières années du secondaire, des**

**mesures d'incitation pédagogique, notamment en faveur des filles, pour encourager les possibilités d'orientation dans ces dernières filières ;**

- Inscrire, en profondeur, dans les curricula, quelle que soit l'option d'établissement ou la filière, **une forte composante sur les concepts et dispositifs technologiques, y compris ceux liés aux NTICS dont par ailleurs la maîtrise comme ressource d'éducation et de travail devient de plus en plus indispensable.**
- Favoriser, en particulier pour les filières professionnelles, les stages en entreprises dans les lieux de travail, **à des fins non seulement d'imprégnation et de maîtrise des techniques** liées à la gamme variée des professions, mais également de **connaissance des systèmes d'approvisionnement en facteurs de production, du potentiel et des besoins de la clientèle en biens et en services, des stratégies de marketing et de distribution des biens et services**, etc.
- Œuvrer, à tous les niveaux, pour une meilleure disponibilité des supports pédagogiques (bibliothèques, salles et équipements spécialisés, CDI, etc.) dont la pénurie explique, pour une bonne part, le peu d'efficacité actuelle de l'enseignement secondaire.

Il convient en définitive de souligner que seule l'articulation de tous les axes de rénovation, aussi indispensable les uns que les autres, pourrait contribuer à l'émergence d'un projet d'enseignement secondaire pertinent et de qualité, capable d'assurer pleinement sa position charnière entre une éducation de base revitalisée et un enseignement supérieur qui, à son tour, aura certainement à se redimensionner, sur la base de la dynamique des cycles qui l'ont précédé.

La construction d'un tel projet devra s'accompagner d'une politique vigoureuse de formation des enseignants, vecteurs principaux des réformes envisagées, mais aussi de stratégies de gestion novatrices, tel que les Plans Nationaux d'EPT commencent à en donner le ton.

### **1.3. Gestion de l'enseignement secondaire**

L'amélioration de la gestion et de la gouvernance est une des stratégies de base structurant les Plans Nationaux d'EPT.

Dans ce sens, plusieurs lignes d'actions, encore timidement présentes dans le contexte actuel de l'enseignement secondaire, devront être développées et renforcées, pour tenir compte des impératifs de participation, de partenariat, de responsabilité et de transparence, etc. en vue d'optimiser les investissements, d'améliorer les processus et les résultats.

Plus précisément, il s'agira :

- **D'aménager, à tous les niveaux, central et local, des espaces de participation, de dialogue et de concertation, impliquant tous les acteurs de l'enseignement secondaire** (Administrateurs, enseignants, société civile, parents d'élèves, patronat, associations professionnelles, collectivités locales, jeunes, etc.) dans la formulation des politiques, dans la mise en œuvre et le suivi - évaluation des réformes à entreprendre.

**Il sera important, pour rompre avec une tradition bien connue de propositions "irréalistes", de ponctuer cette démarche par des dossiers techniques bien documentés, basés sur des résultats d'études stratégiques concernant le sous-secteur.**

- De construire, sur la base d'un cadrage défini de manière consensuelle, des dynamiques partenariales incitatives spécifiant les rôles et responsabilités des intervenants impliqués dans le fonctionnement et le développement de l'enseignement secondaire (Etat, secteurs privés, collectivités locales, ONG, Associations, Parents d'élèves, etc.).

A ce niveau, il sera important de s'entendre sur les engagements relatifs à la nature et à la portée des efforts à consentir par chaque catégorie d'intervenants tant du côté des investissements qu'à celui du fonctionnement, même si, pour la plupart des pays, les Etats vont continuer à assumer le plus gros des charges en matière d'éducation, avec l'appui de leurs Partenaires au développement.

- **Définir, pour les niveaux central et décentralisé, les mécanismes de coordination de ce partenariat, dont le mode pratique de fonctionnement sera étayé d'outils de gestion (manuels de procédures, plans d'actions, bilans divers, documents comptables, etc.) susceptibles de garantir la cohérence et la transparence des interventions ainsi que l'imputabilité des résultats.**
- **D'instituer les établissements d'enseignement secondaire comme pôles de base de cette approche à la fois participative, partenariale et décentralisée**, engageant, par le biais de comités de gestion, les représentants des composantes de la communauté, les enseignants, les parents d'élèves et les élèves, dans des démarches organisées de gestion.

**Il est à noter que pour être efficaces, ces démarches de gestion doivent d'une part, porter sur différents volets pédagogiques, administratifs et financiers du fonctionnement des établissements et, d'autre part, s'articuler, dans une optique de continuité et de complémentarité, aux apports et aux normes des niveaux hiérarchiquement situés.**

Mais au terme de cette revue concernant l'évolution possible de l'enseignement secondaire en Afrique subsaharienne, force est de reconnaître que la prise en charge des impacts de l'EPT, facteurs de cette évolution souhaitée en matière d'accès, de qualité et de gestion, ne sera pas chose aisée. Précisément à cause de l'importance et de la relative complexité des défis à relever.

## **II. LES DEFIS POSES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

L'ampleur des changements à apporter pour l'émergence et le développement du projet d'enseignement secondaire milite pour une variation significative des paradigmes classiques qui ont jusqu'à présent dominé la vision, le financement et le système de pilotage du sous-secteur.

### **2.1. Le défi de la vision**

Il est clair que le schéma actuel qui enferme dans presque tous les pays, l'organisation d'un enseignement secondaire dans un système formel et dominant de collèges et de lycées, ne saurait contenir tous les changements souhaités en matière d'accès, de qualité et de gestion.

Déjà visibles dans les dysfonctionnements actuels de l'enseignement secondaire, le système issu d'un tel schéma présente des contraintes difficilement contournables à plusieurs niveaux :

- Il exclut, il convient de le rappeler, dans les meilleurs des cas, l'écrasante majorité des jeunes adolescents (près de 50 % d'entre eux en moyenne ayant fréquenté le primaire) et les prive aussi de l'opportunité d'avoir la formation qui leur est nécessaire pour approfondir et compléter leurs compétences.
- Il est majoritairement constitué par un corps d'enseignants fonctionnaires dont les salaires absorbent plus de 90 % des dépenses publiques consacrées au sous-secteur, laissent peu de ressources aux infrastructures, à l'équipement et aux matériels didactiques.
- Il est confronté, dans son développement, à la priorité de financement déjà accordée à l'éducation de base et à la pression qu'exerce également, sur les ressources publiques, l'expansion d'un enseignement supérieur tout aussi "budgétivore". Au Sénégal, par exemple, il est prévu, vers 2010, de consacrer 50 % de dépenses publiques d'éducation à l'éducation de base.
- Il est fortement centralisé, quasi monolithique et homogène dans ses manifestations, ne couvrant, dans ses finalités, qu'une faible partie du secteur moderne de l'économie.
- Il est pédagogiquement peu efficace et d'une faible pertinence quant à la prise en charge des besoins éducatifs émergents relatifs aux sciences, à la technologie et aux compétences de vie courante (santé, population, citoyenneté, etc.).

**Face à toutes ces contraintes, seule une vision structurelle alternative de l'enseignement secondaire permettrait d'inscrire les changements souhaités dans une optique de faisabilité et de soutenabilité, dans la durée.**

**Cette vision nouvelle sera commandée par la fonctionnalité des apprentissages** au regard des finalités à poursuivre et de besoins culturels socio-affectifs et socio-économiques qui auraient été identifiés.

Sur cette base, au delà des acquis de l'existant (collèges et lycées à réformer), peut se profiler **une gamme de lieux et de modalités** d'enseignement secondaire.

**Cette perspective faite d'ouverture, de variété et de diversité nécessitera des approches pédagogiques plus souples, croisant celles du formel à celles du non formel et déclinera, jusque dans les personnels d'enseignement et d'encadrement, une nouvelle grille de statuts d'intervenants en tenant compte des seuils budgétaires au delà desquelles toutes formules pouvant s'avérer irréalisables.**

Pour tenir compte de l'importante dimension de l'équité, cette diversité et cette variété des formes d'enseignement secondaire devront être assorties **d'un dispositif de codification et d'homologation des certifications qui soit socialement acceptable.**

**Et c'est sous le rapport du défi de cette vision qui les englobe et les intègre à la fois qu'il convient de positionner les problèmes de financement et de pilotage du projet recherché d'enseignement secondaire.**

## **2.2. Le défi du financement**

Ce défi est sans doute le plus grand et le plus porteur d'enjeux, en ce qu'il cristallise le mieux, les effets de système, à l'intérieur de la vaste compétition à laquelle se livrent tous les sous-secteurs de l'éducation, candidats à l'obtention de ressources de plus en plus accrues, à commencer par la pression que l'éducation de base exercera de plus en plus.

Il s'agira tout de même, sous l'éclairage de la nouvelle vision, **de mobiliser davantage de ressources à allouer à l'enseignement secondaire** tout en veillant à **l'optimisation des résultats liés à l'utilisation de ces ressources et à une baisse conséquente des coûts unitaires.**

Sur ce front, une fois le projet d'enseignement secondaire redéfini et programmé dans le développement de ces différents aspects, les Etats auront d'abord à **développer un puissant plaidoyer** doublement orienté :

- D'une part, à l'interne et de manière durable, **à l'occasion des arbitrages budgétaires présidant à l'allocation des ressources publiques en faveur des différents sous-secteurs de l'éducation.**
- Et d'autre part, à **l'endroit des différents bailleurs internationaux,** partenaires au développement de l'éducation qui, il est vrai, interviennent encore très peu dans le financement du sous-secteur.

Un autre levier sur lequel il faudra agir est le développement de l'initiative privée, pour peu que celle-ci se conforme au **cadre d'orientation nationale de**

**l'enseignement secondaire.** Le privé constitue en effet un formidable potentiel de mobilisation, comme en atteste le cas du Swaziland où l'Etat, prenant certes en charge la quasi-totalité des salaires des enseignants du sous-secteur, a développé une politique se traduisant par une prise en charge des effectifs de l'ordre de 60 % dans les écoles communales et dans celles relevant des initiatives des missions religieuses et du privé.

De même, la décentralisation des initiatives en matière d'enseignement secondaire devrait pouvoir être exploitée, **les collectivités locales pouvant être d'un appui très important, à l'instar du Burundi où depuis 1990, les collèges communaux, très proches des populations,** ont permis de fouetter le développement de l'enseignement secondaire.

Bref, le financement du projet d'enseignement secondaire aura besoin d'une mobilisation des ressources conjuguant, à côté des efforts des Etats et de leurs partenaires traditionnels, des formes d'apports privés et / ou communautaires, y compris bien entendu la participation des familles, des ONG, etc.

**Devront alors être exploitées, compte tenu de l'ampleur des besoins, les meilleures formules de coûts / efficaces dont les exemples commencent à prendre corps dans beaucoup de systèmes éducatifs africains ou à l'échelle internationale.**

Ainsi, au-delà des coûts des infrastructures et des personnels (ces derniers pouvant être allégés par le recours aux vacataires), **il sera opportun de s'inspirer des solutions structurelles** comme :

- **L'enseignement à distance ;**
- **Les programmes post-primaires et post-secondaires à orientation non formelle** visant l'insertion dans la vie productive.

Si la recherche de la réduction des coûts unitaires ainsi amorcée doit concerner tous les postes de dépenses et d'investissement dans le sens de la nouvelle vision et sans jamais sacrifier à un optimum d'efficacité, les modalités de gestion de la large mobilisation que requiert le projet d'enseignement secondaire sera également d'une importance capitale. Ce qui pose le problème du pilotage.

### **2.3. Le défi du pilotage**

Ce type de défi se pose avec d'autant plus d'acuité qu'il s'agit, dans le projet, de consolider des formes de gestion participative, déconcentrée et partenariale. Précisément à cause de la diversité des acteurs intervenants, des rôles et fonctions qu'ils doivent jouer, de différences dans la nature et la portée de leurs interventions, etc., **il sera nécessaire que "tout le monde" s'entende sur les règles du jeu de ce qu'il faut faire et comment le faire, pour une bonne conduite du projet, dans une optique de responsabilité et de transparence.**

Aussi, quel que soit le niveau de pilotage considéré, celui de l'Etat, celui des collectivités ou celui plus spécifique des établissements, il s'agira de rationaliser les

prises de décisions en disposant d'outils pour cibler les actions, les mettre en œuvre et mesurer leurs impacts :

- Au niveau de l'Etat et des collectivités, il s'agira d'un pilotage à dominante stratégique centré sur :
  - La définition consensuelle d'un cadre d'orientation et d'actions ;
  - l'élaboration d'une charte du partenariat et de la participation ;
  - La construction d'un système d'indicateurs des réalisations à accomplir tant dans le domaine de l'accès que de la qualité et de la gestion ;
  - La mise en place de dispositifs de suivi - évaluation indispensable pour la mesure des progrès accomplis, ainsi que pour les réajustements et la programmation des actions à poursuivre ;
  - L'aménagement d'espaces de feed-back, de compte -rendu, et de renouvellement des engagements réunissant les partenaires concernés ;
  - Etc.
  
- Au niveau des établissements et lieux de l'enseignement secondaire, véritables "microsomes" bénéficiaires des interventions en amont, l'on devra disposer de projets spécifiques élaborés selon une logique participative intégrant différents acteurs (parents, enseignants, élèves, représentants de la communauté, etc.), assortis d'outils opérationnels de programmation et de mesure des différents volets intéressant le fonctionnement, particulièrement en matière d'innovations éducatives ou organisationnelles centrées sur les résultats des apprentissages.

**L'on peut en définitive retenir sans être exhaustif, qu'à tous les niveaux, le défi du pilotage est celui de la cohérence et de la complémentarité des interventions dans la durée. Ce défi, une fois relevé sera un important facteur d'adhésion des acteurs au principe du partage des coûts et des responsabilités que réclament aujourd'hui le développement des systèmes éducatifs.**

### **III. AXES D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROJET D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

Au regard d'une part, de l'ensemble des développements précédents relatifs à la rénovation du sous-secteur de l'enseignement secondaire en matière d'accès, de qualité et de gestion, au regard également des multiples défis qui se dressent face au projet d'enseignement secondaire, quelques axes majeurs peuvent être dégagés, pour contribuer à l'orientation des actions à engager.

#### **3.1. Les missions**

Tributaires des finalités générales de l'Education et de la Formation , les missions de l'enseignement secondaire, à cause surtout de la position charnière qu'occupe le sous-secteur dans le système éducatif global, à cause aussi de l'âge de ses produits et de l'extrême étroitesse des possibilités d'accueil de l'enseignement

supérieur, devraient être recentrées dans le sens d'une meilleure prise en charge des prérequis nécessaires à une vie active de citoyen responsable.

L'enseignement secondaire, dans le sens de la suite de la généralisation progressive de l'Education de base, aura à consolider et à rehausser le niveau culturel des populations jeunes, garçons et filles, en leur offrant des possibilités d'acquérir les savoirs, les valeurs, et les compétences techniques leur permettant de participer pleinement à la vie sociale et de continuer à apprendre.

### **3.2. Les structures**

Les structures de l'enseignement secondaire répondront à une vision ouverte sur la diversité possible des lieux d'apprentissage.

Ces structures concerneront tant les formes classiques et formelles (collèges et lycées) que les formes plus souples, plus rapprochées des populations et plus communautaires dans leurs modalités de fonctionnement. Une grande place sera faite, à cet égard, à des structures non formelles, post-primaires, alliant les apprentissages fonctionnels à la prévalence des activités productives et sociales.

**L'enseignement à distance sera chaque fois que possible, utilisé, à la fois comme modalité structurelle à moindre coût et comme variante pédagogique.**

Un système de certification tenant compte des caractéristiques et de la durée des apprentissages sera élaboré, à des fins d'homologation et de reconnaissance des formations.

### **3.3. Les enseignants**

Les statuts des enseignants répondront de plus en plus **au double souci de maîtrise des coûts salariaux qui sont des facteurs importants de réduction des coûts unitaires et de satisfaction de la gamme des apprentissages fonctionnels.** A cet égard, il s'agira d'une part de recourir, tout en leur ménageant, de manière graduelle, des perspectives de carrière, aux services des vacataires et d'autre part, d'opérer une ouverture vers les professionnels des secteurs de la production. **La polyvalence** des enseignants / intervenants, c'est à dire leurs capacités à encadrer 2 ou plusieurs disciplines ou spécialités, sera un atout majeur à exploiter.

### **3.4. Le curriculum**

Le curriculum répondra, autant que possible, à des critères de pertinence, de variété et d'efficacité.

Au-delà de la diversité des structures des filières et des formes d'enseignement (général, technique / professionnel, formel / non formel), **les programmes comporteront un certain nombre de modules communs répondant aux besoins de l'ensemble des cibles du sous-secteur à savoir :**

- des modules d'initiation à la science et à la technologie ;

- des modules liés aux problèmes de santé, de VIH/SIDA, de drogue et citoyenneté.

A tous les niveaux, **l'application des savoirs, la plongée dans les réalités concrètes faisant l'objet d'études, l'expérimentation, seront privilégiées, à travers des méthodes actives responsabilisant au plus haut point les apprenants.**

Pour ce faire, un effort particulier sera fait pour la disponibilité des matériels pédagogiques et des ouvrages de référence.

S'agissant des séquences à dominante professionnelle ou productive, **la collaboration des secteurs du monde du travail sera recherchée, dans le cadre des formations en alternance.**

Les enseignants bénéficieront, en particulier, de sessions de formation en cours d'emploi, à partir d'une identification des besoins que requiert la mise en œuvre du curriculum. Un accent particulier sera mis, dans ces formations, **à la maîtrise, par les enseignants, des techniques et procédés d'évaluation diagnostique et formative, en vue d'optimiser les résultats des apprentissages.**

### **3.5. Le pilotage**

Ici, il s'agira d'utiliser, à tous les niveaux, central, local et à celui des établissements, des **organes de pilotage pour conduire, dans une dynamique partenariale et participative,** les différents changements que commande la réalisation du projet d'enseignement secondaire rénové.